

La Commune de Montmorillon lance un nouveau dispositif incitatif pour financer l'achat de récupérateurs d'eau de pluies. Ce geste pour l'environnement permet d'économiser la ressource en eau, de faire des économies financières, et offre une solution alternative écologique et gratuite. La récupération de l'eau de pluie permet aussi de limiter les risques de saturation des stations d'épurations et d'assainissement.

La commune a inscrit à son budget 2024 un crédit pour le financement au soutien à l'achat de 30 récupérateurs.

Un récupérateur d'eau de pluie, pour quel usage ?

L'eau de pluie est une eau non potable. Elle est réservée :

- A l'arrosage des jardins, potager,
- Au lavage des sols et des véhicules,
- A l'alimentation des chasses d'eau des toilettes,
- Pour remplir un bassin.

Comment fonctionne le dispositif ?

- Vous choisissez et achetez un récupérateur d'eau de pluie pour l'arrosage des jardins, quel que soit le lieu d'achat.
- Le volume du récupérateur ne doit pas excéder 1 m³ (1 000 litres)
- Le soutien est limité à un achat par foyer durant la validité de l'opération (crédit annuel de financement 30 bacs).
- Vous serez crédité de 50 € par virement bancaire (trésor public) sous un délai de 3 mois maximum.¹

Comment bénéficier du soutien financier de 50 € ?

- Remplir le formulaire de réservation et retourner votre demande accompagnée des justificatifs nécessaires avant le **31 décembre 2024** à :

Mairie de Montmorillon
Service Transition Écologique
15, Rue du Four – BP 10026
86501 MONTMORILLON CEDEX

- Ce soutien à l'achat fait suite aux opérations de 2021, 2022 et 2023. En 2024, 30 dossiers seront soutenus.

Plus d'informations sur le site <https://www.montmorillon.fr/aides-a-lacquisition-dun-recuperateur-deau/>

¹ Si l'achat du récupérateur d'eau de pluie est inférieur à 50 €, l'aide sera plafonnée à sa valeur d'achat.



Demande de soutien à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie

A retourner avant le **31 décembre 2024**

NOM : Prénom :

Adresse :

Ville : 86500 Montmorillon

Téléphone : Courriel :

Monsieur le Maire,

Par ce courrier, je sollicite le soutien à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie conformément à la délibération du Conseil Municipal. Vous trouverez à l'appui de ma demande l'ensemble des pièces requises :

- La présente demande de soutien financier à l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie dument complétée
- La copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, facture d'eau, de téléphone, ...)
- Le justificatif d'achat (facture acquittée ou ticket de caisse)
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

Par la présente, j'atteste de la conformité de l'ensemble des pièces transmises et certifie avoir pris connaissance du dossier d'inscription. Le soutien est limité à un achat par foyer (même nom, même adresse) et je m'engage à installer ce récupérateur d'eau à l'adresse ci-dessus.

A Montmorillon

Le

Signature